

BAREME FRAIS D'AGENCE

(A compter du 09.05.2019 et non cumulables)

Jusqu'à 49 999€ → 5 000€	De 230 000€ à 259 999€ → 11 000€
De 50 000€ à 99 999€ → 6 000€	De 260 000€ à 299 999€ → 12 000€
De 100 000€ à 129 999€ → 7 000€	De 300 000€ à 399 999€ → 15 000€
De 130 000€ à 159 999€ → 8 000€	De 400 000€ à 499 999€ → 18 000€
De 160 000€ à 199 999€ → 9 000€	Au-delà de 500 000€ → 5%
De 200 000€ à 229 999€ → 10 000€	
Box → 2 500€	Terrains et locaux commerciaux → 10%

Nos commissions sont à la charge du vendeur, sauf exception, la mention de la charge acquéreur sera alors signalée dans le prix affiché.

HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE LOCATION décomposés comme suit :

Pour les baux soumis aux dispositions de la loi n ° 89-462 du 6 juillet 1989

	PROPRIETAIRES	LOCATAIRES		
		<u>Zone très tendue*</u> Zone A bis	<u>Zone tendue *</u> Dont la liste est annexée au décret n°2013-392 du 10 mai 2013	<u>Zone non tendue*</u> Le reste du territoire
Honoraires de location	200.00 € TTC	NON CONCERNÉ		
Honoraires relatifs à la visite des lieux	4.00 € TTC par m ² habitable	5.00 € TTC par m ² habitable	4.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable
Honoraires relatifs à la constitution du dossier	2.00 € TTC par m ² habitable	2.00 € TTC par m ² habitable	2.00 € TTC par m ² habitable	2.00 € TTC par m ² habitable
Honoraires relatifs à la rédaction des baux	4.00 € TTC par m ² habitable	5.00 € TTC par m ² habitable	4.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable
Honoraires relatifs à la réalisation de l'état des lieux	3.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable	3.00 € TTC par m ² habitable
Total TTC	13.00 € TTC par m ² de surface habitable	15.00 € TTC par m ² de surface habitable	13.00 € TTC par m ² de surface habitable	11.00 € TTC par m ² de surface habitable

HONORAIRES DE NEGOCIATION ET DE LOCATION décomposés comme suit :

Pour les baux soumis aux dispositions du code civil

PROPRIETAIRES	LOCATAIRES
13.00€TTC par m ² de surface habitable + Honoraires de location : 200€	13.00€ TTC par m ² De surface habitable

*liste des communes par zone disponibles sur le site www.legifrance.gouv.fr ou sur simple demande